



EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de : **Mercredi 05 Avril 2023**

N°23-23

OBJET : Affectation des résultats 2022 -

Président de séance : Monsieur Robert DULYMBOIS

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 05 Avril, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h00 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Dossiers Finances

1. Vote du Compte Administratif 2022 : Budget Principal
2. Vote du Compte Administratif 2022 : Budget Annexe CFME
3. Présentation du Compte de gestion 2022 : Budget Principal et Budget Annexe CFME
4. Affectation des résultats 2022 : Budget Principal et Budget Annexe CFME
5. Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Principal
6. Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Annexe CFME
7. Validation de plans de financements

Dossiers Ressources Humaines

8. Création de postes
9. Subvention COS/PNRM 2023

Dossier Animation du Territoire

10. Création de tarifs de ventes de prestations du PNRM

Désignation Représentant PNRM

11. Désignation d'un représentant du PNRM à la Commission Régionale de la Forêt et du Bois

Questions diverses

Membres présents

Pour la CTM → : Mesdames N. ACCUS-ADAINÉ – N. LIMIER.

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) - Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr D. DE LEPINE (Ducos) – Mr E. JEAN-BAPTISTE(Fonds Saint Denis) - Mr J-L GUIZONNE (Grand'Rivière) – Mr J. THABAR (Gros-Morne) – Mr D. DOULIN(Lamentin) - Mr S. THALMENSY(Lorrain) – Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON(Marigot) - Mr E. GABRIEL(Marin) – Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) – Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr C. CYRILLE (Prêcheur) – Mr G. GLONDU(Rivière Pilote) – Mr R. DULYMBOIS(Robert) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr C. SAINT-CYR(Sainte Anne) – Mr J. ELISABETH(Sainte Luce) – Mr E. JULIAT (Schoelcher) - Mr C. PALIN (Trinité) – Mme B. BARDOUX (Trois-Ilets).

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→CTM : Mme C. EMMANUEL à Mme N. LIMIER - Mr F. ISMAIN à Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba).

→Communes : Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) à Mme K. SALIBERT (Morne Vert) - Mr A. SAINTE ROSE FRANCHINE (Rivière-Salée) à Mr J. MONFORT(Diamant) – Mme M-A APOCALE (Saint Esprit) à Mr E. GABRIEL (Marin) – Mme J. BAZABAS (Sainte Marie) à Mr E. JULIAT (Schoelcher) – Mr B. BIROTA (CAP NORD) à Mr R. DULYMBOIS(Robert).

Membres titulaires absents

→CTM : Mesdames K. BERNABÉ – S. NORCA – L. BEAULIEU - Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU – E. DUFEAL – O. MARIE-REINE – J. ROSE – D. DINAL – J-C. ECANVIL.

→Communes : Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) – Mr M. GOLBASAMY (Saint Pierre) ;

→Communautés d'agglomération : Mr L. CLEMENTE(CACEM) – Mr J-F. BEAUNOL(CAESM).

Absents excusés : Mmes M-A RAVIN et F. CARIUS (CTM) – L. BESUBE (Ajoupa Bouillon).
Messieurs B. BABIN (Bellefontaine) - A. BIRON (Case Pilote) - Mr J. DOMERGUE(François).

Assistaient à la Réunion

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique,

- Vu** le code général des collectivités territoriales,
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les statuts du SM/PNRM,
- Vu** le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 portant classement du Parc Naturel Régional de la Martinique et adoptant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu** l'extrait délibération n° 23-20 en date du 05 avril 2023 portant vote du Compte Administratif 2021 en accord avec le Compte de Gestion 2021, pour le Budget Principal,
- Vu** l'extrait délibération n° 23-21 en date du 05 avril 2023 portant vote du Compte Administratif 2021 en accord avec le Compte de Gestion 2022, pour le Budget Annexe CFME,
- Vu** les résultats ci-après de l'exercice 2022,

Considérant le résultat de clôture de la gestion 2022 pour le Budget Principal,

Section	Résultats Budget Principal - Exercice 2022						
	Dépenses		Recettes		Résultat net 2022	Résultat de clôture 2021	Résultat de clôture 2022
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations			
Fonctionnement	10 653 981.24 €	7 990 986.10€	10 653 981.24 €	8 048 867.84€	57 881.74€	111 770.87 €	169 652.61€
Investissement	6 753 897.12 €	1 005 005.44€	6 753 897.12 €	911 675.00€	-93 330.44€	3 775 878.88 €	3 682 548.44€
Total cumulé	17 407 878.36 €	8 995 991.54€	17 407 878.36 €	8 620 899.63€	-35 448.70€	3 887 649.75 €	3 852 201.05€

Il convient d'affecter les résultats comme suit :

RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021 (pour mémoire)	
Excédent de fonctionnement	111 770.87 €
Excédent d'investissement	3 775 878.88 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	3 887 649.75 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	
Excédent de fonctionnement	57 881.74 €
Déficit d'investissement	- 93 330.44 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	- 35 448 .70 €
RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022	
Excédent de fonctionnement	169 652.61€
Excédent d'investissement	3 682 548.44 €
RESULTAT DE CLOTURE	3 852 201 .05
AFFECTATION DES RESULTATS 2022	
Excédent de fonctionnement (reporté à la section de fonctionnement)	169 652.61 €
Excédent d'investissement (reporté à la section d'investissement)	3 682 548.44 €

Considérant le résultat de clôture de la gestion 2022 pour le Budget Annexe CFME,

Section	Résultat Budget Annexe CFME - Année 2021						Résultat de clôture 2021
	Dépenses		Recettes		Résultat net 2021	Résultat 2020	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations			
Fonctionnement	2 144 202,00 €	1 595 849,72 €	2 144 202,00 €	1 618 164,16 €	22 314,44 €	42 139,60 €	64 454,04 €
Investissement	178 251,00 €	24 905,05 €	178 251,00 €	54 316,54 €	29 411,49 €	104 733,22 €	134 144,71 €
Total cumulé	2 322 453,00 €	1 620 754,77 €	2 322 453,00 €	1 672 480,70 €	51 725,93 €	146 872,82 €	198 598,75 €

Il convient d'affecter les résultats comme suit :

RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021 (pour mémoire)	
Excédent de fonctionnement	64 454.04 €
Excédent d'investissement	134 144.71 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	198 598.75 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	
Déficit de fonctionnement	- 233 009.02 €
Déficit d'investissement	- 26 047.05 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	- 259 056.07 €
RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022	
Déficit de fonctionnement	- 168 554.98 €
Excédent d'investissement	108 097.66 €
RESULTAT DE CLOTURE	- 60 457.32 €
AFFECTATION DES RESULTATS 2022	
Déficit de fonctionnement (reporté à la section de fonctionnement)	- 168 554.98 €
Excédent d'investissement (reporté à la section d'investissement)	108 097.66 €

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Le Comité syndical,

Article 1

Approuve l'affectation du résultat de la section de fonctionnement tels qu'ils ressortent de la gestion de l'exercice 2022 pour le Budget Principal et le Budget Annexe CFME.

Article 2

Décide d'intégrer ces résultats au Budget Primitif de l'exercice 2023.

Article 3

Cette délibération sera inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte et transmise au représentant de l'État.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le mercredi 05 avril 2023

Le Président,
Félix ISMAIN



Handwritten signature and date: 05/04/23

